

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°9 – 3 décembre 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

11,1 %

Taux d'épargne des ménages
au premier semestre 2024
selon Destatis (soit +1,0 point en
glissement annuel)

Sommaire :

Actualité macroéconomique

Environnement macroéconomique : taux d'épargne / rapport des Sages

Politique budgétaire : budget 2024 & 2025 / investissement public

Politiques sociales : rapport des Sages / marché du travail / accord salarial métallurgie / subventions crèches / allocation climat

Actualité financière

Marchés financiers : ETFs

Régulation financière : fonds allemand de restructuration

Banques et assurances : banques mutualistes / Commerzbank / Deutsche Bank / garantie des retraites complémentaires d'entreprises

Actualité macroéconomique

Tableaux de bord

Prévisions économiques et budgétaires annuelles

Source	Date de publication	2023	2024	2025	2026
Croissance (%) (non-cjo)					
Commission européenne automne 2024	15/11/2024	-0,3	-0,1	0,7	1,3
PPB 2025	13/11/2024	-0,3	0,3	1,0	-
Conseil des Sages novembre 2024	13/11/2024	-0,3	-0,1	0,4	-
Gouvernement octobre 2024	09/10/2024	-0,3	-0,2	1,1	1,6
Inflation (%) (IPCH)					
Commission européenne automne 2024	15/11/2024	6,0	2,4	2,1	1,9
FMI octobre 2024	22/10/2024	6,0	2,4	2,0	2,0
Diagnostic commun septembre 2024	26/09/2024	6,1	2,4	2,0	2,0
OCDE septembre 2024	25/09/2024	6,0	2,4	2,1	-
Solde public (% du PIB)					
Commission européenne automne 2024	15/11/2024	-2,6	-2,2	-2,0	-1,8
PPB 2025	13/11/2024	-2,6	-2,5	-1,8	-
Conseil des Sages novembre 2024	13/11/2024	-2,6	-2,1	-1,9	-
FMI octobre 2024	22/10/2024	-2,6	-2,0	-1,7	-1,0
Dettes publiques (% du PIB)					
Commission européenne automne 2024	15/11/2024	62,9	63,0	63,2	62,8
PPB 2025	13/11/2024	62,9	63,3	63,3	-
Conseil des Sages novembre 2024	13/11/2024	62,7	63,1	63,7	-
FMI octobre 2024	22/10/2024	62,7	62,7	62,1	60,9

Indicateurs conjoncturels mensuels

Indicateur (en %)	Source	2024-8	2024-9	2024-10	2024-11
Prix					
Inflation (déf. nat., évol. en g.a.)	Destatis	1,9	1,6	2,0	-
Inflation sous-jacente (déf. nat., évol. en g.a.)	Destatis	2,8	2,7	2,9	-
Indicateurs sectoriels					
Ventes au détail (évol. réelle cvs-cjo sur un mois)	Destatis	1,1	1,6	-1,5	-
Production industrielle (évol. réelle cvs-cjo sur un mois)	Destatis	2,6	2,5	-	-
Commerce extérieur					
Exportations (évol. en valeur cvs-cjo sur un mois)	Destatis	1,2	-1,7	-	-
Importations (évol. en valeur cvs-cjo sur un mois)	Destatis	-2,6	2,1	-	-
Marché du travail					
Personnes au chômage (déf. nat., évol. cvs sur un mois)	BA	0,2	0,6	1,0	0,2
Taux de chômage (déf. nat., en cvs)	BA	6,0	6,1	6,1	6,1

déf. nat. : définition nationale
 g.a. : glissement annuel
 cvs : corrigé des variations saisonnières
 cjo : corrigé des jours ouvrés
 Inflation sous-jacente : hors alimentation et énergie
 BA : Agence fédérale du travail (Bundesagentur für Arbeit)
 PPB : projet de plan budgétaire remis par l'Allemagne à la Commission européenne

Environnement macroéconomique

Selon [Destatis](#), le **taux d'épargne** des ménages allemands a atteint 10,4 % en 2023, un niveau nettement supérieur aux taux observés en Italie (0,3 %), au Japon (2,8 %) et aux Etats-Unis (4,7 %). Seuls quelques pays enregistraient des taux d'épargne supérieurs à celui de l'Allemagne en 2023, notamment la Suisse (19,4 %) et les Pays-Bas (12,7 %). Au premier semestre 2024, le taux d'épargne a continué de progresser, atteignant 11,1 % – soit une hausse de 1,0 point en glissement annuel. Le volume total d'épargne accumulé au cours de ce semestre s'élève à 142 Md€ après correction des variations saisonnières.

Dans son rapport annuel publié le 13 novembre, le [Conseil des Sages](#) a sensiblement dégradé ses **prévisions de croissance** dans un contexte de fortes incertitudes au niveau national et international : -0,1 % en 2024 (contre +0,2 % dans leurs prévisions de printemps) et +0,4 % en 2025 (contre +0,9 % dans leurs prévisions de printemps). Les Sages prévoit un recul de **l'inflation** (IPC), de +5,9 % en 2023 à +2,2 % en 2024 (inflation sous-jacente de +3,0 %) et +2,1% en 2025 (inflation sous-jacente de +2,6 %).

Politique budgétaire

À la suite à la rupture de la coalition SPD-Verts-FDP le 6 novembre, ni le **PLFR 2024** ni le **PLF 2025** ne se verront adoptés d'ici aux élections fédérales anticipées qui devraient intervenir fin février. L'État fédéral devrait ainsi passer une partie de l'exercice 2025 sous exécution budgétaire provisoire.

Selon une étude de l'[IW Köln](#) (proche du patronat) réalisée avec le modèle *Oxford economics*, des **investissements publics** annuels supplémentaires de 15 Md€, 30 Md€ ou 60 Md€ (prix courants) pendant dix ans entraîneraient respectivement une augmentation du PIB de 0,2 point, 0,4 pt ou 0,8 pt, tout en induisant une hausse du ratio d'endettement public de seulement 2,2 pt, 4,5 pt ou 8,9 pt à l'issue de la période. Un investissement total de 115 Md€, 300 Md€ ou 600 Md€ sur la période permettrait de générer respectivement 29 Md€, 57 Md€ ou 114 Md€ de recettes fiscales supplémentaires, refinançant ainsi jusqu'à 19 % du montant total des investissements. L'IW conclut qu'une clause d'investissement devrait être introduite dans la règle du frein à la dette comme dans les règles budgétaires européennes.

Selon une étude de la [Fondation Bertelsmann](#), l'Allemagne fait face à d'importants besoins d'**investissement public** de rattrapage et supplémentaires, tandis que la FBCF publique nette est quasi-nulle depuis 1997. Des investissements publics supplémentaire de plus de 100 Md€ par an sont nécessaires pour financer la transition

écologique (40 à 50 Md€ / an jusqu'en 2030), la défense (30 Md€ / an à partir de 2027), l'éducation (entre 59 et 68 Md€), la recherche et le développement (25 à 30 Md€ / an), ainsi que la numérisation (au moins 10 Md€). Par ailleurs, à taux de cotisation sociale et prestation inchangés, l'étude estime que l'augmentation des dépenses de sécurité sociale pourraient nécessiter le versement par l'État de subventions annuelles supplémentaire atteignant 450 Md€ à horizon 2060, soit peu ou prou le montant du budget fédéral annuel régulier à l'heure actuelle. Pour financer les besoins d'investissements identifiés, l'étude estime qu'une réforme de la règle du frein à la dette est inévitable.

Pour rattraper le retard d'**investissement public** en Allemagne, le [Conseil des Sages](#) préconise notamment dans son rapport annuel paru le 13 novembre l'instauration de taux minima d'investissement public dans les domaines de l'éducation et de la défense ainsi que la mise en place d'un fonds d'investissement dans les transports.

Politiques sociales

Les [Sages](#) anticipent un ralentissement de la progression des **salaires** (hausse de +3,5 % des salaires horaires bruts nominaux en 2025, après +5,2 % en 2024) pesant sur la reprise de la consommation des ménages en 2025, alors que la forte progression des salaires réels en 2024 avait été contrebalancée par la hausse du taux d'épargne face au climat d'incertitudes. Par ailleurs, la dégradation de la conjoncture se répercute sur l'**emploi**, qui progresserait faiblement en 2024 (+0,3 %) – reculant dans l'industrie manufacturière et le bâtiment – et stagnerait en 2025 (+0,0 %). Le taux de **chômage** (définition nationale) progresserait encore légèrement, à 6,0 % en 2024 et 6,1 % en 2025 (après 5,7 % en 2023).

La faiblesse de l'économie allemande pèse de plus en plus fortement sur le **marché du travail** selon [l'agence](#) fédérale du travail qui relève la hausse du recours au chômage partiel en lien avec les difficultés de l'industrie. Le nombre de personnes enregistrées au chômage a augmenté en novembre (+0,2 % sur un mois, en données corrigées des variations saisonnières – cvs) quoique moins fortement que les deux derniers mois – le taux de chômage (en définition nationale) restant stable à 6,1 % (cvs). Si l'emploi continue de se maintenir à un niveau élevé en octobre (+0,0 % à 46,1 M, dernière donnée publiée cvs), les perspectives d'emploi se détériorent : le baromètre de l'emploi de [l'ifo](#) a reculé au plus bas niveau observé depuis juillet 2020, accusant une 6^{ème} baisse consécutive (-0,2 point en novembre), en lien avec la conjoncture dégradée dans l'industrie. Les inquiétudes sont fortes dans le **secteur automobile** où, selon une étude de [Prognos](#), 140 000 emplois pourraient disparaître d'ici 2035 si la tendance amorcée entre 2019 et 2023 se poursuivait.

L'[accord salarial](#) négocié dans la métallurgie et l'électro-industrie le 12 novembre prévoit une hausse salariale de 5,1 % sur une période de 25 mois (voire +5,5 % en tenant compte de tous les forfaits selon le syndicat [IG Metall](#)). Réalisée en deux étapes (+2 % en avril 2025 puis +3,1 % en juillet 2026), la hausse salariale négociée est complétée en amont par un forfait de 600 € (à verser au plus tard en février 2025). D'autres compléments de rémunération sont prévus de façon flexible, l'un pouvant être supprimé en cas de difficulté de l'entreprise (*Transformationsgeld*), un autre pouvant prendre la forme d'une réduction du temps de travail (familles avec enfants ou aidants notamment). Cet accord pilote, dont la négociation a été conduite par deux circonscriptions régionales, a vocation à être étendu à l'ensemble des salariés de la branche (3,9 M), des variations pouvant être décidées au niveau régional (notamment pour le versement d'un forfait conventionnel supplémentaire). Par ailleurs, l'indemnité mensuelle d'apprentissage, relevée de 140 € dès janvier 2025, fera aussi l'objet d'une revalorisation de 3,1 %.

La 3^{ème} loi visant à renforcer la qualité de l'accueil dans les **crèches et jardins d'enfants** votée par le Bundesrat le 18 octobre introduit un versement annuel par [l'État fédéral](#) de près de 2 Md€ aux Länder en 2025 et 2026, ce qui porte à 8 Md€ les aides de l'Etat à ce titre depuis 2023.

Une étude commanditée par le ministère de l'Environnement auprès d'instituts ([DIW](#) et FÖS) recommande la mise en place d'une « **allocation climat** » (*Klimageld*) bénéficiant en particulier aux ménages à faible revenu. Pour en faciliter la mise en œuvre, un montant unique serait versé à tous les ménages, puis une redistribution serait opérée à travers l'assujettissement de ce montant à l'impôt sur le revenu – réduisant le bénéfice tiré de l'allocation pour les ménages les plus aisés.

Actualité financière

Marchés financiers

Le nombre de plans d'épargne contenant des **ETFs** poursuit en Allemagne sa progression : +34 % entre septembre 2023 et septembre 2024. Le volume placé sur la même période a augmenté de 11% (15,6 Md€), l'encours total atteignant 168 Md€ (chiffres [extraETF](#)).

Régulation financière

Le [projet de loi](#) prévoyant le transfert des 2,3 Md€ se trouvant dans le **fonds allemand de restructuration** (abondé de 2011 à 2014 par la taxe bancaire) vers le fonds de stabilisation des marchés financiers (*SoFFin/FMS*) (voir également Berlin-éco 4 et 7/2024) aurait dû être

adopté par le Bundestag le 15 novembre. À la suite de la rupture de la coalition le 6 novembre, les groupes parlementaires se sont néanmoins accordés sur son retrait de l'ordre du jour.

Banques et assurances

La [Volksbank Düsseldorf Neuss](#) est la 3^e banque mutualiste à solliciter cette année le **fonds de soutien des banques mutualistes** (voir Berlin-éco 3 et 6/2024). Victime d'une escroquerie de 100 M€, elle s'est vue imposée une nouvelle direction par la [BaFin](#).

Comme annoncé dans ses [directives sur le remboursement du capital](#), **Commerzbank** poursuit ses programmes de rachat d'actions. La 1^{ère} tranche de son 3^{ème} programme de [rachat d'actions](#), d'un volume de 600 M€, s'achèvera au plus tard mi-février tandis qu'une demande d'autorisation de rachat d'une 2^{ème} tranche d'un volume de 400 M€ a été effectuée.

Deutsche Bank a, depuis 2023, procédé à des augmentations de capital d'environ 570 M€ en [Inde](#) pour y développer ses activités de banque d'entreprise, de banque d'investissement et de banque privée. La banque aurait triplé ses investissements en capital dans ce pays au cours de la dernière décennie.

L'organisme de garantie des retraites complémentaires d'entreprises ([PSVaG](#), Cologne) annonce une baisse de 80 % de sa cotisation annuelle: elle passera, pour l'année 2024, de 1,9 ‰ à 0,4 ‰ des engagements des entreprises (394 Md€). L'organisme comptait fin 2023 103 400 membres.